



Association de Sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine et de l'Environnement de Crots

Journal d'information

AVRIL 2025

EDITORIAL



Chers amis,

Déjà un quart de siècle écoulé dans ce troisième millénaire ! Inexorablement le temps s'écoule et le présent d'hier fait le passé d'aujourd'hui.

Pour compenser ce temps écoulé des mesures de préservation de notre patrimoine s'imposent à nous afin que les traces de notre passé restent visibles pour les générations futures.

Au-delà de la restauration, la mise en valeur de notre petit patrimoine rural doit permettre à chacun de se remémorer, pour les plus anciens, ou de découvrir, pour les plus jeunes, comment s'organisait la vie d'autrefois, dans notre village et ses hameaux.

L'ASPEC s'y emploie avec ardeur depuis plus de 25 ans et l'année écoulée n'a pas failli à ce principe avec, notamment, la restauration de la cabane à Jules sur le plateau de la Draye, que devrait prochainement enrichir un panneau explicatif. Ce panneau retracera l'histoire de ce petit édifice et donnera un rapide aperçu de la vie rurale dans ces zones d'altitude où fenaison et pâturage étaient de règle et continuent de l'être.

Si tous nos projets n'ont pu aboutir, que ce soit faute de temps ou pour d'autres raisons, nous ne les abandonnons pas et mettrons tout en œuvre pour leur réalisation future.

Pour la commune de Crots, les témoignages du passé ont la chance de s'inscrire dans un patrimoine naturel exceptionnel. Au-delà de la symbolique forêt de Boscodon et de son label Forêt d'exception, c'est tout notre territoire qui mérite attention, préservation et mise en valeur et nous nous y attachons tout au long de nos actions.

Notre travail régulier sur sentiers et fontaines y contribue largement ainsi que l'attention portée à la préservation et la découverte des milieux naturels remarquables présents sur notre territoire, depuis les rives du lac jusqu'aux cimes du Morgon.

Concilier cette préservation avec les usages actuels ou futurs de ces milieux est une priorité que nous ne pouvons ignorer en cette période charnière où les changements climatiques donnent un coup d'accélérateur nouveau à ces évolutions. Mais, comme vous pourrez le découvrir dans le présent numéro, tout cela doit être replacé dans le calendrier des ères géologiques qui ont précédé l'arrivée des humains...

Gageons que cette année 2025 permettra à chacun de nos adhérents de s'investir dans la satisfaction de ces objectifs, dans une ambiance toujours conviviale, et qu'elle contribuera à valoriser notre territoire auprès des habitants de la commune et des touristes ou randonneurs qui la fréquentent régulièrement.

La présidente, Jeanine RIOU

Sommaire

| | |
|------------------------------|-------|
| Editorial | 1 |
| Décès de Yves Brailly | 2 |
| Rétrospective 2024 | 3-8 |
| Poème « Fenaison » | 9 |
| La formation des Alpes | 10-11 |
| Nos projets pour 2025 | 12-13 |
| Le canal des Rigues | 14-15 |
| Agenda 2025 | 16 |

Nota : notre journal est désormais imprimé sur du papier entièrement recyclé de manière à préserver nos ressources naturelles.



YVES BRAILLY, UN ANCIEN DE L'ASPEC

Depuis 2010 il avait disparu des photos de l'ASPEC, début janvier il a tiré définitivement sa révérence...

Il résidait dans la rue des aires, on ne comprenait pas toujours ses tournures de ch'ti, mais il était souvent là pour prêter main forte.

Avec Elie, Jean-Noël et Martial, il faisait partie des gros bras du début, notamment lors de la création de l'arbo-retum.

Il n'y a plus grand monde à l'ASPEC qui se souviennent de lui : Jacques, qui nous a prévenu de son décès, Marco, nordiste comme lui, Bernard, Chantal, Jean-François...

Depuis qu'il avait rejoint ses bruines nordiques on en avait peu de nouvelles. Il est maintenant parti allonger la liste de ceux qui nous ont quittés.

Toutes nos condoléances à sa famille. ■

Après la traditionnelle galette des rois partagée en janvier à l'espace Morgon, notre association s'est sentie toute ragailardie pour affronter son programme d'activité de l'année 2024.

LES CHANTIERS

LA POMPE À INCENDIE DU CHEF-LIEU

Comme sa sœur déjà restaurée par nos soins, qui trône aujourd'hui dans son local d'origine aux Catalans, cette vieille dame mérite bien à son tour d'être présentée aux Crétorins en reconnaissance des services rendus à la commune, sans doute assez nombreux à son époque où aucun autre moyen n'existait pour combattre les nombreux incendies.

Nous nous sommes rendus sur place en 2023 puis en janvier 2024 au local technique où elle semblait nous attendre sur son étagère, un peu poussiéreuse certes mais en assez bon état. Un emplacement potentiel a été repéré pour lui construire un abri mais, du fait de la co-visibilité avec le château, un dossier étayé doit préalablement recueillir un avis favorable des Bâtiments de France. Cette phase préliminaire dépassant les compétences de notre association nous n'avons pas progressé mais nous ne désespérons pas d'arriver à réaliser ce beau projet. ■



L'ARBORETUM

Comme chaque année quelques séances de lifting ont été nécessaires au printemps pour s'assurer que le sentier était praticable et que les espèces mises en valeur étaient bien visibles, ce qui n'était pas toujours le cas. D'où quelques implantations modifiées pour être plus démonstratives. ■

LA CABANE À JULES

Jules doit être heureux, sa cabane blottie sous les mélèzes au plateau de la Draye revit grâce à l'attention amicale et toute particulière des « gros bras » de l'ASPEC : nouveau toit, porte restaurée, une table, un banc, le tout protégé par l'ancienne mangeoire, sans oublier un petit coup de pouce pour lui redonner la verticalité qui lui faisait défaut ces dernières années. Elle est donc toute pimpante au bord de la piste forestière où elle fait le bonheur des randonneurs !!!

D'ailleurs son inauguration est prévue aux beaux jours. ■



LA GRANDE CABANE

Après les travaux réalisés sur le captage et le bachas, restait à sécuriser l'espace pique-nique avec une clôture, cet espace étant destiné aux randonneurs et non aux vaches qui n'hésitent pas à l'investir un peu trop lourdement !

Le projet a reçu le soutien de la mairie et de l'ONF. Des arbres du bois communal situé au-dessus ont pu être abattus : ils serviront au printemps à la confection des lisses et des piquets de la clôture que nos vaillants bénévoles devront ensuite planter et assembler. Un gros chantier en perspective.

Sur ce même secteur, suite à la remise en état par la commune de la piste forestière désormais très fréquentée par les touristes, nous avons entrepris de donner un coup de neuf au panneau d'information situé au pont de la Grande cabane. Terni par les ans, il a retrouvé son éclat grâce à de petites mains qui n'ont pas hésité à l'étriller vigoureusement et à lui redonner un peu de couleur. ■



PARTICIPATION AUX ACTIONS GRAND PUBLIC



NETTOYAGE DES BERGES DU CHAGNE À GUILLESTRE LE 23 MARS 2024

Suite aux intempéries de décembre 2023 le torrent de Chagne à Guillestre a mis à nu l'ancienne décharge communale, entraînant tout au long de ses berges de très nombreux déchets en tout genre, souvent emprisonnés dans les graviers et rochers véhiculés par la crue et envahissant le terrain de camping municipal. Plusieurs bénévoles de l'ASPEC ont répondu à la mobilisation lancée par la commune de Guillestre pour procéder à la collecte de ces déchets avant de pouvoir réaliser la remise en état du camping. Plusieurs tonnes de déchets ont été collectées ce jour-là ! ■

OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE » LE 13 AVRIL

Organisée sur la zone du LIOU, en partenariat entre les mairies de Crots, Baratier et la région Sud cette collecte a été, comme d'habitude, désespérément fructueuse ! L'ASPEC y a également contribué. ■



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT LE 5 JUIN

En partenariat avec la médiathèque de Crots sur le thème de la Biodiversité, l'ASPEC a organisé le matin, une visite de l'Arboretum suivie d'un pique-nique et l'après-midi une promenade en forêt, à la recherche des Sabots de Vénus. Un public limité mais passionné a pu, sur un secteur que seuls les Crétorins avertis connaissent, profiter de la découverte de cette espèce végétale emblématique de nos montagnes. ■



JOURNÉE DU PETIT PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS LE 22 JUIN

Le thème de cette manifestation, organisée au plan national, était « *L'Eau utile à tous* ».

Autour de ce fil conducteur, l'ASPEC a mis en place un circuit libre passant par 8 points de rencontre, liés à l'eau et ses usages, un membre de l'association présent à chacun d'eux répondant aux questions des participants et expliquant l'histoire de ces lieux

(fontaines, ruisseaux, canaux, pompe à incendie aux Catalans etc...).

Cette journée, plutôt décevante en termes de participation du public sur les lieux de rencontre, a eu pour point d'orgue en fin d'après-midi un concert de cor des Alpes donné par la Compagnie des Briançonnais au lac du Lauzerot qui a rassemblé plus de quatre-vingts personnes et s'est terminée par un sympathique pot de l'Amitié. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS LE 4 SEPTEMBRE

Le stand de l'ASPEC a présenté aux visiteurs, peu nombreux mais intéressés, le but de notre association et ses activités tournées, comme son nom l'indique, vers la protection et la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de Crots par des chantiers et des animations à la portée de tous. ■

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le samedi 21 : un circuit vélo, annulé en 2023 à cause de la météo, était organisé pour permettre aux participants de découvrir le « petit patrimoine local rural et religieux ».

Faute de participants, ce circuit n'a pas eu lieu, ce que nous avons bien regretté.

Le dimanche 22 : comme chaque année, l'Aspec a apporté son concours actif aux visites du château de Picomtal, toujours très prisées par un public, étonnamment, de plus en plus nombreux. Cette dynamique contribue à la valorisation de notre patrimoine local et permet toujours à des Crétorins, anciens ou nouveaux, de découvrir ce monument dont ils n'avaient pas encore franchi le seuil... ■

JOURNÉES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPÈCES SAUVAGES



Du fait de la similitude des dates avec les Journées du Patrimoine, cette manifestation organisée les 21 et 22 septembre par la commune, et à laquelle l'ASPEC s'associe depuis quelques années, n'a pas pu bénéficier pleinement de notre concours. Néanmoins, à notre initiative, deux sorties naturalistes ont été organisées avec la participation d'un hydrobiologiste, Georges Olivari, pour découvrir le monde méconnu des insectes aquatiques.

La première le vendredi 20 à destination des scolaires, dans le torrent de Combebard au niveau de Chanterenne et la deuxième, le samedi 21, dans le torrent des Vachères à Baratier. Enfants et adultes ont été passionnés par la découverte de ces organismes souvent très discrets qui témoignent de la bonne santé de nos torrents de montagne.

Sortie « déchets »

Afin de mieux comprendre ce que deviennent nos déchets et quelles règles appliquer pour favoriser leur récupération et leur valorisation, nous avons organisé une visite des installations du SMICTOM dans le site de Pralon. Un exposé très complet nous a été présenté sur les différentes filières de tri et l'intérêt d'une gestion rigoureuse qui contribue à prolonger la durée de vie de la décharge actuelle puisqu'elle se remplit moins vite de déchets ultimes...

Bien sûr toutes ces activités nécessitent une coordination et une préparation tout au long de l'année, que ce soit lors des réunions du conseil d'administration (pas moins de 7 pour l'année écoulée) que lors de l'assemblée générale où les échanges entre les adhérents et nos partenaires permettent d'ajuster les activités aux moyens mobilisables, qu'ils soient humains ou financiers. Sans oublier la disponibilité des uns et des autres, facteur indispensable à la mise en œuvre de nos projets. Si cette disponibilité des bénévoles n'a pas permis en 2024 d'organiser une sortie, gageons que ce n'est que partie remise... ■





A peine le jour pointe aux cimes tout là-haut
Ici le coq déjà a sonné le réveil.
Les hommes équipés du couïé de la faux,
S'en vont, couper les foins, les étendre au soleil.

Leurs pas sont réguliers, cadencés, l'emprise large.
Leurs échines courbées, le béret bien posé,
Ils avancent, ondulants, attentifs à la tâche,
Fiers de l'andain pansu, régulier, étalé.

L'herbe revigorée, humide de la nuit,
Crisse sous le tranchant de la faux aiguisée,
Et ne résiste point. Les sauterelles fuient
Affolées, éperdues, pressentant un danger.

Les hommes ignorant sous leurs pas, les bestioles
Réagissent une à une aux tranchants émoussés.
Et la pierre rugueuse, affine encore la tôle de la faux
Qu'il leur faudra bientôt taper sur l'enclumet.

Et les andains s'alignent en serpents gigantesques,
Exhalant des parfums subtils et enivrants,
Pendant que le soleil, poussant à la paresse,
Dessèchera, affinera les grands rubans.

Les hommes pourront bien s'asseoir, à l'ombre fraîche
Des grands arbres bordant de toute part le pré.
Las, raidis, en sueur, fouillant dans la musette,
Sûr ! ils apprécieront le lard et le clairet.

L'ouvrage n'attend pas ; ayant repris des forces,
Restaurés, reposés, chacun reprend sa faux
Et le crinçrin s'entend, ardu, pliant les torsos
Brûlés par le soleil qui darde dur là-haut.

Un pré et d'autres prés attendent les faucheurs.
Quand le coq chantera pour annoncer l'aurore,
Demain ils seront prêts assumant leur labeur,
Leur fierté étant celle de pouvoir dire : encore !

Simone Cézanne, 29 juin 2006

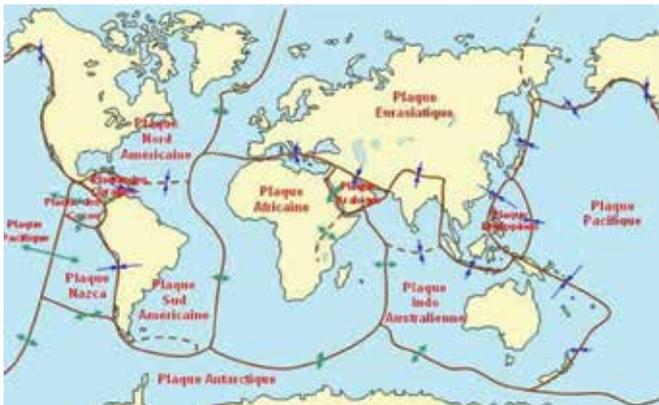
Comment se forme la montagne ?

Exemple : la formation des Alpes

LES PLAQUES TECTONIQUES

La surface de la terre (la croûte terrestre rigide) est découpée en plaques qui supportent les océans (plaques océaniques) et les terres où nous vivons (plaques continentales).

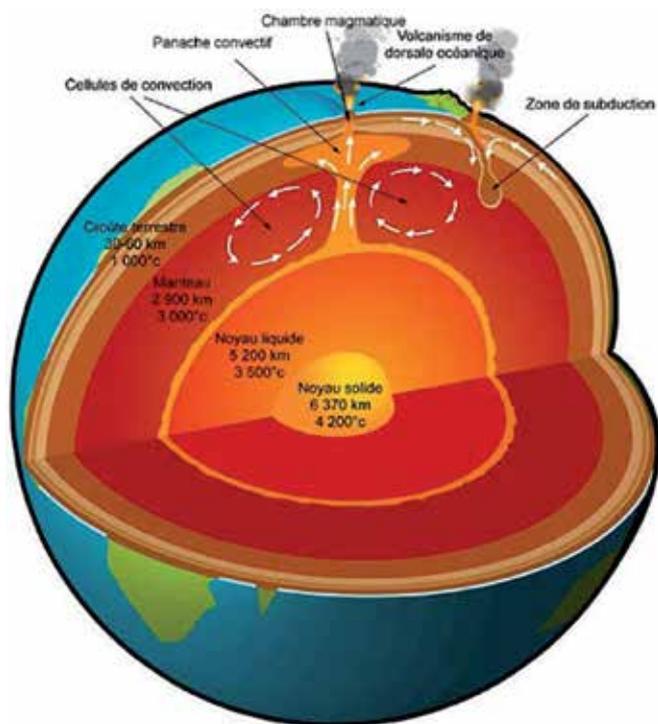
Ces plaques s'emboîtent comme les pièces d'un puzzle.



Les flèches indiquent le sens de déplacement des plaques.

Elles bougent les unes par rapport aux autres, s'entrechoquent ou s'éloignent.

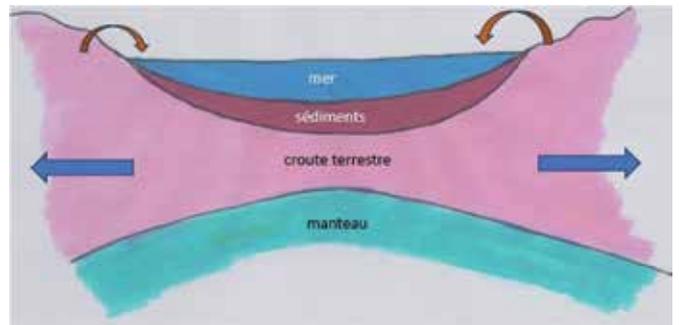
Elles sont poussées par les courants qui agitent la couche visqueuse, appelée le manteau, qui débute sous la croûte rigide entre 30 à 60 km de profondeur, et sur laquelle elles reposent.



UNE MER QUI SE COMBLE

Au départ, à l'emplacement de la future montagne, il y a une mer qui se remplit de débris de roches, d'argile et de coquilles d'animaux marins sur les milliers de mètres d'épaisseur.

Cette mer résulte de l'écartement de 2 plaques. Pour les Alpes, il s'agit de la plaque eurasiatique (parce qu'elle supporte à la fois l'Europe et l'Asie) et de la plaque africaine.



L'ouverture et le comblement de la mer qui a précédé la montagne.

Parmi les sédiments déposés au fond de la mer comblée avant la formation des Alpes, ici la mer Téthys, on peut citer les « terres noires » qui bordent le lac de Serre-Ponçon et les flyschs à helminthoïdes du Parpaillon avec leurs mystérieuses « traces de vers ».



Terres noires au bord du lac.



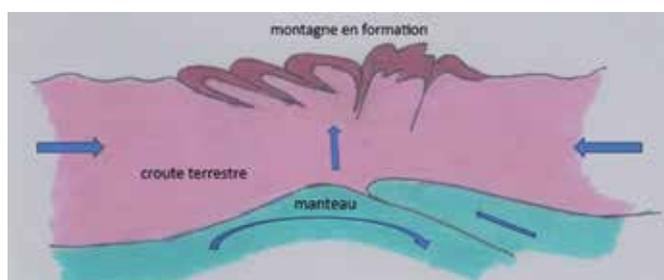
Flysch à helminthoïdes.

LES PLAQUES QUI SE RAPPROCHENT

Les plaques qui, en s'écartant, ont formé la mer, amorcent un mouvement inverse, elles se rapprochent et la plaque eurasiatique passe sous la plaque africaine. Il y a collision de 2 masses continentales.

Ces forces colossales compressent les terres (sédiments) déposées précédemment dans la mer et les élèvent comme les plis de la nappe qu'on resserre sur la table (plus de 8000 m pour l'Himalaya, plus de 4000 m pour les Alpes).

Le pli de Saint Clément dans la vallée de la Durance en amont d'Embrun, illustre la déformation des terres qui se sont déposées horizontalement dans la mer.



La collision de 2 plaques et la formation de la montagne.



Le pli couché de Saint Clément.

Les terres sont aussi parfois déplacées sur des dizaines de km à l'horizontale (charriage) et viennent recouvrir d'autres terres qui n'ont bougé que verticalement.

Ainsi, le Morgon est formé de couches (argile, gypse, dolomie) déposées dans la mer plusieurs kilomètres à l'Est (ou au Sud Est).

Des granites anciens datant de la formation du massif central (chaîne hercynienne 300 millions années) sont repris dans le mouvement ascendant et forment les hauts massifs des alpes, Écrins, Mont Blanc et autres.

On trouve également des lambeaux du plancher océanique, directement issus du manteau terrestre, tels les ophiolithes du massif du Chenaillet près du Montgenèvre.

LA MONTAGNE S'ÉRODE

Dès que les premières terres s'élèvent au-dessus de la mer, la pluie, la neige, les rivières et les glaciers entraînent les débris vers une autre mer (la méditerranée pour les Alpes).

Le roc d'Embrun avec ses gros galets est un témoin de cette érosion puissante qui se poursuit à l'heure actuelle.

Vincent RIOU



FORMATION DES ALPES EN CHIFFRES

- **Ouverture de la mer Téthys et comblement :** entre 150 millions d'années et 90 millions d'années.
- **Collision des plaques eurasienne et africaine :** entre 90 millions d'années et 30 millions d'années.
- **Début de la fermeture de la mer Téthys et début de l'érection des alpes :** 30 millions d'années.
- **Fin de l'érection des alpes :** 12 millions d'années.
- **Rotation des plaques entraînant la déformation en arc de la chaîne alpine :** jusqu'à nos jours. ■

ACTIONS À DESTINATION DU PUBLIC

Sorties nature

• A l'occasion de la journée mondiale de l'Environnement le 5 juin, l'ASPEC projette d'organiser diverses manifestations en direction du grand public. Il s'agira notamment d'un atelier participatif à l'intention de tous, destiné à motiver nos habitants à contribuer à des actions d'observations des arbres (mais pas que...) qui seront ensuite agrégées dans le cadre d'un programme national dénommé Phénoclim. Ce programme de sciences participatives vise à apprécier les effets du changement climatique sur les espèces observées. Cette journée comportera également un temps d'observation naturaliste de la floraison du sabot de Vénus (qui avait connu un franc succès en 2024).

Notre association prévoit d'organiser une ou plusieurs sorties scolaires, en partenariat avec l'école.

- *Journées de protection de l'environnement et de la faune sauvage*

Dans la poursuite du partenariat avec la commune pour l'organisation de ces journées, l'ASPEC apportera son concours au choix et à la mise en œuvre des sorties même si le calendrier retenu ne permet pas, pour cette année, de proposer la découverte du monde méconnu des insectes aquatiques de nos torrents qui avait passionné petits et grands l'année dernière.

- *Sortie mycologique*

Jacques Guinberteau, éminent mycologue de l'Embrunais, devrait nous apporter son expertise sur les espèces présentes en forêt de Boscodon et nous donner quelques rudiments méthodologiques nécessaires à leur détermination. **A ce jour la date ne peut être fixée mais dites-nous dès à présent si cela vous intéresse et nous vous en dirons plus pendant l'été.**



Journées du Patrimoine

Comme chaque année l'ASPEC assurera la logistique de l'organisation des visites du château de Picomtal lors de la journée du dimanche 21 septembre.

MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

- *La cabane à Jules*

Comme indiqué à l'article faisant la rétrospective de nos activités, ce petit édifice implanté sur le plateau de la Draye a fait l'objet d'une restauration lui donnant encore de belles années à vivre. Ce lieu, en bordure de la route forestière de Clot Besson, mérite maintenant d'être mis en valeur par un panneau qui explicitera l'histoire de Jules et de sa cabane mais aussi, plus largement, des activités de pastoralisme qui continuent de s'exercer dans cette zone d'altitude.

La mise en place de ce panneau s'accompagnera d'un petit moment festif avec un concert de Cor des Alpes qui avait séduit le public en 2024 autour du lac du Lauzerot. La date précise de cet événement n'est pas arrêtée mais pourrait se situer durant la première semaine d'août.

- *Mécanisme de l'horloge*

Restauré par l'ASPEC en 2020 ce mécanisme historique qui actionnait la cloche de l'église est visible au sein de l'église St Laurent. Le projet consiste à réaliser un panneau explicatif tant sur l'histoire de ce type de mécanisme que sur son fonctionnement, en lieu et place des petits panneaux transitoires actuels.



- *Pompe à incendie du chef-lieu*

Déjà programmée en 2024 cette action n'a pu aboutir en raison de la lourdeur de la démarche administrative requise auprès de l'ABF pour le projet d'abri. Il est pour cela nécessaire de formaliser un partenariat



avec la commune pour franchir cette étape préalable à tout chantier de restauration de la pompe et de construction de l'abri.

CLÔTURE DE L'AIRE DE PIQUE-NIQUE DE LA GRANDE CABANE

Ce chantier fait suite à la remise en état de la fontaine desservant cette aire de pique-nique, le constat ayant été fait que la divagation des vaches dans ce secteur générerait des dégradations des aménagements et compromettrait l'usage des lieux par le public.

La commune et l'ONF soutiennent ce projet et, dès 2024, nous avons pu abattre les arbres nécessaires à la confection des barrières. Le chantier consistera d'une part à débiter ces arbres en lisses et poteaux et, d'autre part, à mettre en place la barrière avec le concours de nos adhérents chevronnés et de leur matériel (Stéphane Chiri et Jacques Leydet notamment). Sa mise en œuvre s'étalera au moins du printemps à l'été et nécessitera le concours de nombreux volontaires.

FONTAINES ET CHEMINS

Comme chaque année, différents chantiers seront organisés tout au long de l'année, que ce soit pour le cheminement de l'arboretum et sa remise en état (suite aux travaux réalisés par la commune dans la

partie basse), ou d'autres itinéraires tels que le sentier historique où nous souhaitons clarifier et organiser l'itinéraire au niveau de la ferme du Monnard.

Les fontaines feront également l'objet de toute notre attention que ce soit pour celles précédemment réhabilitées ou pour celle de Marlès dont nous aimerions bien entamer la remise en état. Ceci suppose toutefois que les conditions de son alimentation en eau soient préalablement résolues, que ce soit par remise en état du captage original et de son adduction ou par branchement au réseau public avec un bouton poussoir.

VISITE

Nous projetons cette année de visiter l'abbaye de la Sacra di San Michele, édifice remarquable de plus de 1000 ans situé au sommet du mont Pirchiriano, à l'entrée de la vallée de Suze.

Cette visite est programmée dans la semaine du 10 au 14 juin (date à préciser).

Nous essaierons de faire connaître à l'avance les dates de nos activités ou interventions mais d'ores et déjà vous pouvez nous faire savoir si tel ou tel chantier ou visite vous intéresse afin de figurer dans les mails spécifiques qui seront envoyés aux adhérents susceptibles de participer à ces activités. ■

Le canal des Rigues : une longue histoire de 1346 à nos jours



PRÉAMBULE

Ce canal d'irrigation, toujours en service à ce jour, aujourd'hui dérivé du torrent de l'Infernet et desservant les terres depuis sa source jusqu'au quartier de Picomtal continue, après des siècles, de jouer un rôle déterminant dans la mise en valeur agricole du territoire communal.

Roger Cézanne l'avait évoqué dans sa monographie de Crots : un règlement datant de 1346 avait été exhumé par Joseph Roman, propriétaire du château de Picomtal, témoignant de la formalisation très ancienne des conditions d'utilisation de cet ouvrage

Ce document, dont la version en latin figurait in extenso dans la monographie des Crottes de Joseph Roman, accessible en version numérisée aux archives départementales, a été traduit, à notre demande, par Jacques Millet, ancien professeur agrégé de lettres classiques demeurant à Montgardin. Sa transcription numérique a été réalisée par Pierre Genix, sympathisant de notre association et par ailleurs membre du bureau de l'ASA d'Embrun.

Nous vous en proposons quelques extraits assortis de commentaires en rapport avec les pratiques actuelles. Un petit lexique en fin d'article aidera à la compréhension de certains termes anciens repérés par un *.

Compte tenu de la richesse de ce document, nous avons choisi de limiter notre article à la gestion de l'eau et à l'encaissement des redevances. Il vous faudra patienter jusqu'en 2026 pour en savoir plus sur les préoccupations exprimées à l'époque en matière de surexploitation de la forêt liée à l'utilisation de fours à chaux et à l'exploitation du plâtre...

LE RÈGLEMENT ET QUELQUES COMMENTAIRES

« Au nom du Seigneur, amen. L'an 1346 de l'incarnation du même Seigneur, le 25^{ème} jour du mois de mai, que tous et chacun sachent que les hommes du mandement des Crottes dont les noms figurent ci-dessous se présentant en corps constitué devant noble Mermet Georges

représentant le noble et distingué Seigneur Jean d'Hauteville.../...

- Guillaume Agne, Bayle* du Seigneur placé à la tête d'Embrun,

- Guigon Caire, bayle des enfants de feu Pierre de Baratier,

- Rodolphe Aubert et Louis Agne, coseigneurs du dit lieu eux-mêmes formant une assemblée générale par mandat spécial et volonté du dit noble châtelain et des autres coseigneurs dont les noms figurent ci-dessus.../....

Ces messieurs, dis-je, prirent les dispositions qui suivent :
Premièrement que, quand noble Guillaume d'Embrun et Raymond Ferand, dans l'intérêt manifeste du public firent acheminer une ressource en eau depuis le lieu appelé le Lauzerot pour arroser les prés du dit lieu des Crottes, tant ceux situés dans la montagne que ceux situés dans la plaine, pour laquelle eau, autrement dit lequel canal furent premièrement faites les dépenses qui se montent environ à soixante florins d'or et plus selon un compte valable et légal entre eux attendu que cette eau est très profitable au lieu susdit pour l'arrosage de leurs prés, attendu surtout que non seulement les prés situés dans la plaine peuvent être fournis en eau mais aussi que les prés situés en altitude et ceux qui se trouvent partout dans le territoire le peuvent avec la même eau, ils ordonnèrent et voulurent à l'unanimité, sans que personne fût d'un avis contraire que les dites dépenses fussent faites pour ce pour quoi elles avaient été décidées et que des hommes fussent nommément choisis qui aient dorénavant l'obligation d'inspecter le territoire et les prés et le nombre de sestiers* de manière que ces mêmes préposés aient le pouvoir et le devoir de diviser et de taxer, autrement dit de « tailler » les dites dépenses de manière proportionnelle, tant pour ce qui est des prés de montagne que pour ceux de la plaine. »

Commentaire :

Le montant des travaux engagés dépassait les 60 florins or et le captage était situé au niveau du lieu-dit Lauzerot, soit plus haut que la prise actuelle. Vraisemblablement cet ouvrage alimentait deux canaux distincts, qui furent ensuite dénommés canal de la Ruine et canal des Rigues, et dont on trouve un règlement daté de 1820 également répertorié dans la monographie de Joseph Roman. Le canal de la Ruine desservait les alpages d'altitude et a aujourd'hui disparu.

« Pour ce faire furent désignés Jacques Guirin, Jean Daniel, Jean Rancurel, Jean Chaulier, d'Olive et Jean Bérard, qui jurèrent sur les saints évangiles de Dieu, par eux et chacun d'eux touchés, de bien et loyalement évaluer les sestiers de prairie et les prés, et de diviser les

contributions équitablement et «tailler» selon le nombre de sestiers de manière proportionnée comme il leur paraîtra que cela doit être fait.

Ces messieurs ayant la volonté et ordonnant que dès à présent si à l'avenir, cette répartition de l'impôt ayant été faite, il advenait que de nouveaux prés fussent créés qui seraient desservis par cette dite eau, ceux qui feront de tels prés paient et soient tenus de payer pour chaque sestier quatre turons* d'argent ou la valeur correspondante, laquelle somme devant être affectée au budget du dit lieu et à la réparation du béal* susdit sous l'arbitrage de deux prud'hommes à désigner par ces mêmes hommes, s'il était besoin.



De même il fut acté, dit et semblablement ordonné que chaque année les hommes précités puissent et doivent choisir un ou deux prairiers*, présentés par le seigneur du dit lieu, dans les mains de qui ils soient tenus de jurer de bien et loyalement gérer et gouverner l'eau susdite et les autres eaux dudit lieu, et de répartir en fonction des jours et des heures l'eau aux prés comme

il lui paraîtra qu'il faille le faire de manière que ni par supplication, corruption, amitié, crainte ni haine, au profit de personne ne soit détournée l'attribution de la susdite eau mais qu'en bénéficie seulement qui de droit; voulant et ordonnant que les dits prairiers aient et perçoivent les quarts de sestier de blé dont les béaliers* du lieu des Crottes autrefois étaient selon l'usage bénéficiaires et le sont encore venant des habitants du dit lieu. »

Commentaire :

Les contributions demandées étaient, comme aujourd'hui, proportionnées à la surface desservie et des « prairiers » étaient nommés pour encaisser ces contributions et répartir l'eau entre les usagers. Ce terme de « prairier » existe toujours sous la forme « preyer » et cette fonction salariée était assurée par Guy Chauvet jusqu'à un passé récent. Elle est désormais assurée par un dirigeant de l'ASA.

« De même que les dits prairiers puissent «mander », et sous peine de douze deniers viennois, telle personne parmi ces mêmes hommes, une seule fois par an pour réparer le béal susdit et, si les dits intéressés ne venaient pas à la convocation adressée par les dits prairiers ou par l'un d'eux au dit béal, que celui-ci, ou ceux-ci étant convoqués puissent les dits prairiers les mettre à l'amende des dit douze deniers et exiger d'eux cette somme, destinée à rétribuer ceux qui le jour dit seront intervenus pour réparer le dit béal.

Voulant et même ordonnant que personne de sa propre autorité ne puisse recevoir cette même eau, sans licence des prairiers après qu'ils seront élus, et la dériver vers son pré, de jour ni de nuit sous peine de cinq sous de la monnaie courante, la moitié allant au propriétaire envers qui il aura commis ce délit et l'autre moitié devant revenir au prairier lui-même. Et dès maintenant pour l'année courante les susdits hommes voulurent qu'il y ait des prairiers et en présentèrent aux seigneurs susdits, à savoir Etienne Blanc et Hugues Agne, selon les dispositions prises par ces mêmes seigneurs, ils demandèrent que soient reçus les serments d'exercer fidèlement la dite mission, lesquels Etienne et Hugues précités jurèrent de s'acquitter correctement et selon la loi de la dite mission de prairier et de tout faire en respectant les dispositions décrites ci-dessus. »

Commentaire :

Dès l'origine, le principe de travaux sous forme de corvées était organisé par les prairiers qui avaient par ailleurs le droit de mettre à l'amende les propriétaires qui ne respectaient pas cette obligation ou qui déviaient des eaux à leur profit sans autorisation.

A ce jour cette obligation d'entretien sous forme de corvée existe toujours même si les travaux les plus lourds sont réalisés avec des moyens mécaniques par des membres de l'ASA ou par des prestataires extérieurs. Ont aussi résisté au temps les pénalités en cas de refus d'exécuter ces corvées...

Pour la suite de ce passionnant document il vous faudra patienter jusqu'en 2026 mais si vraiment vous piaffez d'impatience vous pourrez nous contacter pour en savoir plus.

LEXIQUE :

Viguié : Juge qui rendait la justice dans le Midi (Languedoc, Roussillon) au nom des comtes, puis du roi.

Bayle : Personne remplissant des fonctions analogues aux fonctions modernes d'administrateur, de tuteur, de régent, de syndic.

Sestier : Ancienne mesure de capacité pour les grains et les matières sèches variant entre 150 et 300 litres environ. Unité de surface de terre qu'on pouvait ensemer avec une telle quantité de graines.

Turon : Monnaie gauloise.

Prairier : Personne qui s'occupe des prairies irriguées par le canal.

Béal : Petit canal d'irrigation.

Béalier : Personne qui a l'usage d'un béal, d'un canal, pour l'irrigation de ses prés. ■

- **LE SAMEDI 19 AVRIL**, assemblée générale à la salle du camping. Venez nous rejoindre pour échanger sur nos projets et formuler vos suggestions.
- **A PARTIR DU 15 AVRIL** : entretien du sentier à la ferme du Monnard et de l'arboretum.
- **LE JEUDI 5 JUIN**, dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement : atelier Phénoclim le matin et sortie botanique l'après-midi, à la découverte du sabot de Vénus, sans oublier le pique-nique convivial à midi.
- Visite abbaye San Michele : date à fixer **ENTRE LE 10 ET LE 13 JUIN** (date à préciser)
- **A COMPTER DU 15 JUIN** : démarrage du chantier de clôture de l'aire de pique-nique de la grande cabane et poursuite durant l'été.
- **PREMIÈRE SEMAINE D'AOÛT**, mise en place du panneau d'information à la cabane à Jules clôturée par un concert de Cors des Alpes par le groupe Les Briançonneurs sur le plateau de la Draye (date à préciser)
- **LE DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine : visite guidée du château de Picomtal. Réservation fortement conseillée compte tenu de l'affluence.
- **FIN SEPTEMBRE OU DÉBUT OCTOBRE** sortie mycologique avec le concours de Jacques Guinberteau (date à préciser). ■

Vous pouvez déjà prendre note de ces activités prévisionnelles et n'hésitez pas à nous contacter par mail ou sms pour nous signaler un chantier qui vous intéresse :

courriel : associationaspec05@gmail.com.

Notre page Facebook vous permet également de suivre le fil de nos activités et de le partager avec vos amis :

<https://www.facebook.com/ASPEC.Crots>